

GROUPE BIGARD
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 100 000 000 euros
Siège social : Kergostiou - 29300 QUIMPERLE
SIREN 776 221 467 RCS QUIMPER

Note méthodologique
Déclaration de Performance extra-Financière
Données 2021

La présente déclaration de performance extra-financière (DPEF) a été élaborée conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de Commerce. Elle a vocation à présenter les conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe BIGARD.

Sauf mention contraire dans le corps du document Déclaration de performance extra-financière du Groupe BIGARD Données 2021 ou renvoi par le signet « * » à la présente note, les données présentées correspondent au périmètre suivant :

 Période : 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

 Sociétés :

- Groupe BIGARD (RCS QUIMPER 776 221 467)
- CHARAL (RCS QUIMPER 546 950 379)
- SOCOVA VIANDES (RCS QUIMPER 508 513 785)
- BIGARD DISTRIBUTION (RCS 795 850 155)
- BBV (RCS 392 806 741)
- LAG (RCS 320 229 461)
- SOVIARUNGIS (RCS 401 264 866)
- GALLAIS VIANDES (RCS 432 033 918)
- SOL (RCS 529 183 790)
- CODEVIA (RCS 408 753 903)
- TRACOVAL (RCS 444 462 840)
- BICHON G.L (RCS 867 800 161)
- FRAIS VIANDES (RCS 311 349 823)
- ARCADIE VIANDES (RCS 888 889 060)
- DESTREL VIANDES (RCS 888 886 751)
- Compagnie Européenne de Tannage (347 886 186)
- CET Environnement (RCS 438 726 440)

Ces sociétés seront dénommées dans la DPEF sous le vocable Groupe BIGARD ou le Groupe.

Les principaux enjeux identifiés, les politiques, moyens et résultats développés dans la DPEF sont synthétisés dans le tableau ci-après.

Thèmes	Opportunités / Risques	Politique / Moyens	Indicateurs clefs de performance	Objectifs
Développement et Conservation du capital humain	Conserver les savoir faire et la compétitivité et les capacités de production du Groupe Favoriser l'épanouissement du personnel et donc son maintien dans l'entreprise	Parcours professionnel Dialogue social	. Intégration en contrat à durée indéterminée . Taux d'intégration Pass Ifria	. Non pertinent Objectif à 3 ans 80 %
Santé des collaborateurs	Contribuer à la santé des collaborateurs en les préservant des risques directement liés à leur poste de travail et en mettant à leur disposition des moyens de prise en charge de leur santé au global	Prévention santé au travail / Mon capital santé	Taux d'absentéisme	Inférieur à 5.8 % en 2023
Santé des consommateurs	Contribuer à la bonne santé des consommateurs en commercialisant des produits sûrs et plus sains Préserver l'image du Groupe dans un contexte de forte remise en cause du modèle de production de l'industrie agroalimentaire	Politique Qualité	Nombre de site certifiés	+ 4 sites certifiés entre 2019 et 2022

Bientraitance animale	Assurer le respect des animaux et de leurs besoins Préserver l'image du Groupe dans un contexte de forte remise en cause de l'élevage et de la consommation de produits d'origine animale	Responsable Protection Animale / Contrôle / Investissements	Note audit inopiné tierce partie	Note moyenne de 90 %
Environnement	Préserver l'environnement Contrôler les impacts de nos activités notamment en terme de déchets et émission de gaz à effet de serre Contribuer à la préservation des ressources naturelles nécessaires à notre activité Préserver l'image du Groupe	Respect de la réglementation ICPE / Maîtrise de la pollution des rejets et déchets / Politique en cours de formalisation	Taux de valorisation des déchets	Non finalisé

Il est à noter que le changement de périmètre rend difficile une comparaison entre les données 2020 et les données 2021. Certains objectifs ont également évolué.

RENOIS :

- 📄 Page 14 : Le pourcentage d'approvisionnement français est calculé par référence au nombre d'animaux cumulativement achetés et abattus au sein du Groupe.
- 📄 Page 26 : L'objectif lié à l'absentéisme a été revu pour prendre en compte l'évolution du périmètre. Il est identique à celui retenu pour l'application de l'accord d'intéressement signé en 2021 avec les partenaires sociaux. Le périmètre porte sur la société Groupe BIGARD et l'ensemble de ses filiales.
- 📄 Page 26 : Le pourcentage de réussite suite à un parcours Pass Ifria correspond au taux de titularisation en fin de parcours au plus tard fin juillet 2021 pour des parcours débutés sur l'année 2020. Il fera l'objet d'une évolution l'année prochaine pour prendre en compte les engagements pris avec les partenaires sociaux dans le cadre de l'accord portant sur les parcours professionnels et la préservation des compétences et des savoir-faire (mis en place de dispositifs complémentaires).
- 📄 Page 30 : Le nombre de collaborateurs et leur famille a été arrêté au 8 avril 2022.
- 📄 Page 33 : L'audit énergétique a été réalisé par l'APAVE conformément à la réglementation définie par le décret 2013-1121 du 4 décembre 2013. Il a donc porté sur 80 % de la facture énergétique des sociétés CHARAL, BIGARD et SOCOPA.
- 📄 Page 35 : L'étude sur les déchets (tonnage et revalorisation) a été réalisée sur les périmètres des sociétés BIGARD, CHARAL et SOCOPA et porte sur les données de l'année 2020.
- 📄 Page 39 : Le nombre d'analyses réalisées au-delà des exigences réglementaires sont estimées sur la base du nombre de produits concernés commercialisés.
- 📄 Page 40 : Concernant le nombre d'audit Fournisseur réalisé par l'Assurance Qualité, a été retenu le chiffre des audits 2019, les programmes d'audit 2020 et 2021 ayant été fortement perturbés par l'épidémie de COVID 19.